

Véhicules à moteur: réception des véhicules au regard des émissions et aux informations sur la réparation

2005/0282(COD) - 13/03/2006

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation allemande sur le projet de règlement relatif à la réception des véhicules à moteur au regard des émissions et aux informations sur la réparation des véhicules ("Euro 5").